

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 3 MAI 2016, À 18 H, AU CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR, 1272, 7^E RUE, VAL-D'OR

Présents

Éric Aubin, directeur des études	Isabelle Breton
Denis Audet	Vincent Guimont
Serge Bastien	Frédérique Godefroid
Yves Bédard	Klaude Hallé
Claude Bélanger	Jean-François Lacroix
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Denis Moffet
Sylvain Blais, directeur général	Josée Plouffe
Joanne Boissonneault	André Rouleau

Absents

Jérôme Bastien	Béatriz Mediavilla
Patrick Bédard	Johanne Morel
Marcel H. Jolicoeur, président	Samuel Prince-Drouin

Observateurs

Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale
Vincent Rousson, directeur du campus de Val-d'Or

Invités

François de la Chevrotière, coordonnateur de la bibliothèque et des moyens d'enseignement
Marie-Josée Tondreau, conseillère pédagogique en technologie de l'information et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

En l'absence du président du conseil d'administration, Marie-Luce Bergeron, vice-présidente, assurera la présidence de la réunion.

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

La vice-présidente remercie le Centre d'amitié autochtone pour son accueil.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a pas d'intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Denis Moffet, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 8 MARS 2016

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu **que soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 8 mars 2016.** (Tableau des suivis – voir Annexe A)

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 8 MARS 2016 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2016

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 8 mars 2016 et le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 31 mars 2016.

Des questions sont soulevées concernant la résolution CA-1376 de la réunion extraordinaire du 31 mars 2016 en lien avec le sujet : « Résidence des étudiants du campus de Rouyn-Noranda : problème d'isolation ». Le directeur général répond aux questions à la satisfaction des membres.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1. DEMANDES D'ADMISSION AU 2E TOUR, A-16

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les statistiques des demandes d'admission pour le deuxième tour de l'automne 2016. Une légère diminution est observée par rapport aux demandes d'admission de l'automne 2015, mais cette diminution s'ajoute à celle observée au premier tour. Cette situation implique le besoin de réviser les façons de faire.

À la lumière de ces informations, des discussions suivent sur la nécessité de réfléchir sur le taux de rétention des étudiants. On questionne la diminution des demandes d'admission en fonction de la baisse démographique, mais aussi en fonction du changement de parcours des étudiants.

Le directeur des études informe les membres que la direction des affaires étudiantes et des communications mène des travaux de réflexion sur les notions de recrutement et sur les actions à poser pour accroître la rétention des étudiants et adapter nos méthodes de travail en fonction de nouvelles réalités. Il aborde à nouveau l'intention de la direction de développer davantage la formation à distance.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.1. CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les versions du calendrier scolaire 2017-2018.

CA-2957
CONSIDÉRANT le dépôt de deux versions de calendrier scolaire 2017-2018 pour les sessions automne 2017 et hiver 2018;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 238-CdE-03) à l'effet de retenir la version 2 du calendrier scolaire 2017-2018, automne 2017;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 238-CdE-03) à l'effet de retenir la version 1 du calendrier scolaire 2017-2018, hiver 2018, en retirant la journée de consolidation pédagogique du 9 mai 2018 et en la remplaçant par une journée programme le 18 avril 2018;

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Jean-François Lacroix, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***d'adopter le calendrier scolaire 2017-2018 tel que proposé par la commission des études.***

8.2. POLITIQUE DE GESTION DES GRIEFS PÉDAGOGIQUES PROVENANT DES ENSEIGNANTS – INSTITUTION KIUNA

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le contexte entourant la politique de gestion des griefs pédagogiques provenant des enseignants pour l'Institution Kiuna.

À la suite de diverses observations de la part des membres, le directeur des études convient de reporter au 21 juin 2016 l'adoption de la politique qui aura alors été amendée.

8.3. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NO 5 SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET L'ADMISSION

Le directeur des études, Éric Aubin, donne avis de motion à l'effet que des modifications au *Règlement sur la réussite scolaire et l'admission (No 5-A)*, seront soumises lors de la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration.

Les modifications porteront notamment sur les conditions d'admission pour les étudiants des Premières Nations à qui il manque un maximum de dix unités pour obtenir leur diplôme d'études secondaires ainsi que sur les conditions particulières d'admission au programme de Soins infirmiers et des exigences relatives à la réussite de ce même programme.

8.4. FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE (FIS) POUR LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES (PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA TAILLE ET DE LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION EN TECHNOLOGIE MINÉRALE AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA)

Le directeur général, Sylvain Blais, explique le contexte entourant le dépôt de projets au Fonds d'investissement stratégique. Il informe les membres des échanges intervenus avec les autorités du ministère.

CA-2958

CONSIDÉRANT la volonté du collège de moderniser la miniusine de traitement de minerai et en faire l'installation à l'intérieur du bâtiment du CTRI afin d'augmenter la synergie entre les étudiants du programme de technologie minérale, les enseignants, les chercheurs et les acteurs de l'industrie;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une partie du financement pour la réalisation de ce projet au sein du *Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires*, programme mis en place pour l'enseignement supérieur par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT les sommes réservées actuellement pour ce projet dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

CONSIDÉRANT les sommes encore disponibles pour la réalisation de projets dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu **d'autoriser le directeur général, Sylvain Blais à déposer le projet d'agrandissement de la taille et de la qualité des installations de recherche et d'innovation en technologie minérale pour un coût total estimé de 1 151 905 \$ au Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires.**

8.5. FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE (FIS) POUR LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES (MISE À NIVEAU DES LABORATOIRES DE SCIENCE ET AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION, DE L'EMMAGASINAGE ET DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE AU CAMPUS D'AMOS)

CA-2959

CONSIDÉRANT la volonté du collège de doter le campus d'Amos de laboratoires de science à la fine pointe de la technologie et de fournir des équipements comparables dans les trois campus;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une partie du financement pour la réalisation de ce projet au sein du *Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires*, programme mis en place pour l'enseignement supérieur par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT les sommes réservées actuellement pour ce projet dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

CONSIDÉRANT les sommes encore disponibles pour la réalisation de projets dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par Isabelle Breton, il est unanimement résolu **d'autoriser le directeur général, Sylvain Blais à déposer le projet de mise à niveau des laboratoires de science et amélioration de l'efficacité de la production, de l'emménagement et de la distribution de l'énergie au campus d'Amos pour un coût total estimé de 2 068 295 \$ au Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. RAPPORT SUR LE PARTAGE DES DIRECTIONS DE CAMPUS (AMOS ET VAL-D'OR)

À la suite de la mise en œuvre des directions partagées Cégep/Université au campus de Val-d'Or et au campus d'Amos, le directeur général du Cégep, Sylvain Blais et la secrétaire générale de l'UQAT, Martine Rioux, ont entrepris des consultations, dans le but de faire le bilan de cette première année. À cette fin, ils ont rencontré les corporations d'enseignement supérieur des deux villes afin de recueillir leurs commentaires.

Le constat est positif, mais des craintes sont exprimées par les corporations, notamment sur les risques associés à la surcharge de travail et à la disponibilité des directeurs pour développer de nouveaux projets pour les campus.

Comme les consultations ne sont pas complétées, le directeur général déposera un bilan lors de la prochaine réunion.

Par ailleurs, le directeur général profite de la présence du directeur du campus de Val-d'Or, Vincent Rousson, en l'invitant à témoigner de son expérience. Ce dernier confirme que cette décision est profitable pour les deux organisations à plusieurs niveaux. Il précise que les deux directions des campus d'Amos et de Val-d'Or souhaitent travailler sur le modèle de la double gestion afin de le consolider.

Les membres s'expriment sur le côté positif de la synergie entre les deux organisations.

9.2. TABLEAU DES TAUX DE DIPLOMATION FILLES/GARÇONS – COHORTES 2006-2012

Le directeur des études, Éric Aubin, présente un document illustrant trois différents tableaux afin d'établir une corrélation entre le taux de diplomation des filles versus celui des garçons dans l'ensemble des programmes, dans les programmes préuniversitaires ainsi que dans les programmes techniques. Le sujet soulève plusieurs questions, notamment au niveau des programmes d'études préuniversitaires. Le directeur des études informe les membres que les comités de programme seront mis à profit afin d'évaluer les raisons pour lesquelles des écarts sont observés entre le taux d'obtention du diplôme filles/garçons, plus particulièrement dans le programme de sciences humaines et dans le programme Arts, lettres et communication.

9.3. BILAN DE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Le directeur des études, Éric Aubin, invite le coordonnateur de la bibliothèque et des moyens d'enseignement, François de la Chevrotière, ainsi que la conseillère pédagogique en technologie de l'information et des communications (TIC), Marie-Josée Tondreau à présenter le bilan de l'intégration des TIC 2010-2015. Cette présentation porte sur les grandes réalisations du plan depuis 2010 ainsi que sur l'évolution des technologies depuis le début de sa mise en œuvre. Le coordonnateur de la bibliothèque et des moyens d'enseignement exprime également son désir de développer un nouveau plan d'action, mais cette fois-ci en prenant soin d'établir une vision claire et des objectifs mesurables pour pouvoir quantifier les résultats et la portée de chacune des actions.

Les travaux liés au nouveau plan TIC seront intégrés au plan stratégique de développement.

À la suite des différents commentaires et préoccupations, particulièrement sur l'utilisation des technologies pour favoriser la formation à distance, le directeur des études conclut en faisant part de sa volonté d'implanter les changements de façon graduelle et respectueuse. Il convient qu'il s'agit d'une adaptation pour toute l'organisation, d'où l'importance de faire une bonne planification et de procéder à des consultations.

9.4. RÉSULTAT DES CONSULTATIONS SUR LE SOLDE DE FONDS

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration que les paramètres ont été établis pour le réinvestissement du solde de fonds. L'orientation 4 du plan stratégique de développement : « Le Cégep en Abitibi-Témiscamingue et dans le monde » ainsi que ses objectifs constituent des enjeux majeurs pour les prochaines années. Il a donc convenu d'y consacrer un montant annuel pour les trois prochaines années.

Le directeur général poursuit en informant les membres de son intention de dresser sa planification budgétaire (fonctionnement) en fonction des réalités actuelles, en prévoyant un budget déficitaire.

Le directeur général informe les membres qu'il y aura une présentation de la planification budgétaire, lors de la réunion ordinaire du conseil d'administration, le 21 juin 2016.

ÉMISSION DE DIPLOMES

10. ÉMISSION DE DIPLOMES

10.1. ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-2960

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Isabelle Breton, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 1)***

10.2. ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-2961

Sur une proposition de Josée Plouffe, appuyée par André Rouleau, il est unanimement résolu *d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)*

DOSSIERS À HUIS CLOS

11. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

AFFAIRES DIVERSES

12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 48 sur une proposition de Yves Bédard.

Vice-présidente,

Secrétaire générale,

Marie-Luce Bergeron

Diane Landriault